

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2005

Edition du
02 septembre 2013

DANS CE NUMÉRO

Un mandat de repositionnement (André Gavillet)

Les nouvelles bilatérales: essayer pour voir

Croatie: le Valium du Dr Levrat (Albert Tille)

La position du parti socialiste est incohérente et dangereuse

Une fin de législature au risque de l'immobilité (Jean-Daniel Delley)

Un tour d'horizon à deux ans des élections fédérales

Pétrole algérien, comptes suisses et corruption (Federico Franchini)

Une affaire aux multiples ramifications qui vaut d'être contée

Un mandat de repositionnement

Les nouvelles bilatérales: essayer pour voir

André Gavillet - 02 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24154>

Des accords spécifiques, négociés, sont depuis quelques années l'expression de nos rapports avec l'Union européenne. Cette méthode est qualifiée de «*voie bilatérale*». Jusqu'à ce jour, le peuple l'a toujours ratifiée.

Toutefois, en 2013, l'objectif a changé. Le Conseil fédéral continue à ratifier des accords sectoriels, même quand ils sont mineurs; s'y ajoutent parfois quelques ententes bilatérales de plus grande importance. Mais les demandes de Bruxelles (fixer un cadre général, poser le principe de la reprise par la Suisse des règles de l'Union européenne, s'entendre sur une instance de recours pour régler les problèmes) ont contraint le gouvernement suisse à envisager l'élargissement du bilatéralisme. Cette nouvelle approche devra permettre de poser les principes généraux, épargnant les disputes de

détail.

Ainsi, le Conseil fédéral a dû accepter que soit recherchée une méthode globale, comme le souhaite Bruxelles: d'abord se mettre d'accord sur un cadre institutionnel avant la mise à l'épreuve de cas concrets, comme ceux que posent le transport et la vente de l'électricité.

Le Conseil fédéral a donné son approbation au nouveau projet de «*mandat de négociation*» élaboré par le département fédéral des affaires étrangères. L'essai sera tenté. C'est un changement réel quoique très prudent, du type «*essayons pour voir*».

Observateurs

La visée d'un mandat global de négociation doit être soutenue par toutes les forces disponibles. Les risques ne peuvent être courus avec un

front trop exigü.

La Suisse, dans sa hantise des «*juges étrangers*», multiplie les «*Cours*». Elle cherche désespérément l'introuvable nombre impair qui, divisé par deux, donnerait un nombre pair.

La Suisse peut certes, avec les exigences de la démocratie directe, espérer que la Cour de Luxembourg, si elle juge un dossier singulier, tiendra compte de ses spécificités, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un intérêt matériel.

Mais surtout, le mandat de négociation doit nous donner les moyens d'affirmer un compagnonnage européen. Plus qu'une simple question de palier partagé dans un immeuble, c'est un destin commun, géographique et économique.

Le repositionnement de la Suisse est en jeu.

Croatie: le Valium du Dr Levrat

La position du parti socialiste est incohérente et dangereuse

Albert Tille - 31 août 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24137>

«*Le PS salue l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, nouveau membre*

de l'Union européenne.» C'est ainsi que débute le [communiqué](#) inspiré par le

président Levrat qui conclut: «*Le PS Suisse ne soutiendra l'extension de la libre*

circulation à la Croatie que si certaines conditions précises sont remplies. Celles-ci seront formulées et adoptées lors de l'Assemblée des délégué-e-s qui se tiendra à fin octobre.»

Le parti, qui dans son programme politique de 2010 demandait l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, serait donc prêt à se joindre à l'UDC pour rejeter l'accord avec la Croatie et remettre en cause l'ensemble de l'édifice de nos relations avec Bruxelles. Ce serait un beau gâchis.

En fait, le président du PS renouvelle et précise une menace déjà lancée. «*Pour Christian Levrat, poursuit le communiqué, seul un renforcement des mesures d'accompagnement, principalement dans le marché du travail et du logement, est à même de garantir que les bénéfices de la libre circulation des personnes puissent profiter à l'ensemble de la population. Il s'agit là d'une condition essentielle et non négociable.*»

Saluons les mesures préconisées qui sont tout à fait pertinentes. Leur introduction permettrait de rassurer la population inquiète des conséquences de la forte immigration que nous enregistrons. Mais on ne brandit une menace que si l'on est prêt à la mettre à exécution.

L'accord sur l'extension de la libre circulation avec la Croatie, que le Conseil fédéral vient de mettre en [consultation](#), ne représente d'évidence aucune menace d'invasion migratoire. En 2023, ce petit pays de 4,3 millions d'habitants aura droit à 300 permis de longue durée et à 300 autorisations provisoires d'une validité inférieure à une année. Une clause de sauvegarde pourra être invoquée jusqu'en 2026. Qui peut dire quelle sera alors la situation économique en Suisse et en Europe? Dire non à la Croatie pour protéger le marché du travail dans une décennie ne serait qu'un placebo pour apaiser les craintes de la population.

Pour s'en convaincre, reprenons les déclarations dans [Le Temps](#) du même Christian Levrat qui s'opposait à l'activation de la clause de sauvegarde par le Conseil fédéral: «*On vend du Valium à la population. Tout le monde sait bien que l'utilité sera nulle. Son application s'inscrirait dans la logique de l'UDC qui veut faire croire que le nombre de migrants peut être déterminé par le régime juridique appliqué. Or l'histoire de la migration en Suisse montre que ce qui est déterminant c'est la demande de main-d'œuvre et les conditions sur le marché du travail... Ce n'est pas en additionnant les actes symboliques, totalement inefficaces, que l'on gagne la confiance des gens.*»

Après le Valium administré dès le 1er juin par le Conseil fédéral, le Dr Levrat propose donc de renouveler l'ordonnance. Pour que l'on fasse confiance à la politique de son parti?

Une fin de législature au risque de l'immobilité

Un tour d'horizon à deux ans des élections fédérales

Jean-Daniel Delley - 29 août 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24123>

Au cours de la deuxième moitié de la législature 2011-2015, le Parlement peinera à faire avancer les dossiers en attente. D'une part, ces dossiers sont hautement conflictuels. D'autre part, l'échéance électorale de

l'automne 2015 ne va pas favoriser la recherche de solutions consensuelles, chaque formation cherchant plutôt à se distinguer de ses concurrentes.

Les élections fédérales de 2011 ont sensiblement modifié le visage du Parlement. Jamais depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919, la répartition des sièges entre les partis n'avait connu de telles

modifications: pas moins de 41 fauteuils ont changé de couleur politique. La droite nationaliste s'est affaiblie ainsi que les libéraux-radicaux et les démocrates-chrétiens, au profit des Verts libéraux et du parti bourgeois démocratique. Par ailleurs, l'aile droite du PDC a été réduite à la portion congrue. Le Parlement n'en est pas pour autant dominé par une majorité de centre gauche. [L'examen des votes](#) de ces deux dernières années montre au contraire une grande diversité d'alliances selon les objets en jeu, une constante de la vie politique fédérale. Au Conseil des Etats, parce que les sénateurs sont moins soumis à la discipline partisane et grâce au résultat historique de la gauche - 11 socialistes et deux Verts -, le résultat des votes est devenu plus imprévisible. A noter qu'à nouveau les extrêmes conjugués (PS et UDC) disposent d'un droit de veto à la Chambre basse.

La réforme de l'armée, entamée depuis des années et jamais terminée, va buter sur deux obstacles. Le Conseil fédéral persiste à limiter le budget militaire à 4,7 milliards, 300 millions de moins que le désire le Conseil national. Cette dispute sur l'enveloppe budgétaire s'ajoute à

l'incapacité des élus à définir une politique de sécurité et à dessiner une armée apte à la servir. Le risque est grand de voir prévaloir quelques années encore le *statu quo* grâce à l'alliance des conservateurs - la réforme va trop loin - et de la gauche - elle est insuffisante. Quant à la nouvelle stratégie énergétique, l'alliance de centre gauche qui a sonné le glas du nucléaire risque bien de se disloquer lors de l'examen des mesures propres à concrétiser cette politique. Les désaccords portent aussi bien sur la rigueur des prescriptions à adopter que sur le rôle respectif des incitations et des obligations, sur l'importance des concessions environnementales nécessaires au développement des énergies renouvelables et le degré d'indépendance énergétique à viser. Et les parlementaires n'ont toujours pas fixé la durée de vie maximale des centrales nucléaires.

Le projet ambitieux de réforme de la prévoyance vieillesse élaboré par Alain Berset se heurtera aux réticences de la gauche, défenseuse des acquis, et d'une droite obsédée par les seules économies à réaliser. Une droite qui, en matière de santé, persiste à croire aux vertus de la concurrence et

croit pouvoir introduire la liberté de contracter en faveur des caisses. Une droite qui refuse d'entrer en matière sur un contre-projet à l'initiative pour une caisse unique avant même que le Parlement soit saisi d'un projet concret.

Le Conseil fédéral aura fort à faire pour que les Chambres adoptent un nouveau cadre légal pour la place financière, répondant aux standards internationaux. L'échange automatique d'informations, comme sur le plan intérieur la levée du secret bancaire en matière fiscale, verra monter au créneau celles et ceux pour qui la défense de la sphère privée passe d'abord par celle du porte-monnaie.

Enfin l'évolution de nos rapports avec l'Europe souffrira de la cacophonie des partis face au projet de mandat de négociation proposé par le Conseil fédéral et à la surenchère souverainiste à laquelle il a donné lieu.

La deuxième moitié de la législature est donc exposée au danger de l'immobilisme, alors que la Suisse est embarquée dans une guerre de mouvement. A moins que des alliances de raison, variables elles aussi, répondent à l'urgence de bouger.

Pétrole algérien, comptes suisses et corruption

Une affaire aux multiples ramifications qui vaut d'être contée

Federico Franchini - 01 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24144>

L'information a fait la une de la [presse algérienne](#) cet été. Les sociétés nationales algériennes d'hydrocarbures, d'anciens ministres, des intermédiaires douteux ainsi que d'importantes sociétés internationales seraient impliqués dans une vaste affaire de corruption qui transiterait par la Suisse.

Selon les informations fournies par le quotidien arabophone *El-Khabar*, le Ministère public de la Confédération (MPC) aurait ouvert une procédure judiciaire contre quatre ressortissants algériens, à la suite d'une série de mouvements de fonds sur la place bancaire helvétique. Parmi ces derniers, Abdelkrim Benghanem, ancien PDG de [Sonelgaz](#), la société nationale du gaz et de l'électricité. Les autorités helvétiques suspecteraient ces personnes de blanchiment d'argent dans le contexte d'une affaire de corruption impliquant Sonelgaz et le géant canadien de la construction [SNC-Lavalin](#). En Algérie, dans le cadre de [l'affaire](#) «*Sonelgaz 1*», l'actuel PDG, son prédécesseur ainsi que quinze cadres ont déjà été placés sous contrôle judiciaire.

L'affaire Ben Aïssa

Cet épisode n'est que le dernier volet d'une longue enquête qui a vu les enquêteurs suisses investiguer sur des cas de

corruption impliquant des sociétés publiques algériennes et d'importantes entreprises internationales.

En avril 2011, le MPC a ordonné l'arrestation de [Riad Ben Aïssa](#), à la double nationalité canado-tunisienne, ancien vice-président et responsable des opérations en Afrique du Nord de SNC-Lavalin. Aïssa, toujours détenu en Suisse, est accusé de blanchiment, fraude et corruption d'agents publics dans le cadre de contrats passés en Afrique du Nord. La [RTS](#) avait informé de cette enquête encore en cours, une enquête qui implique également un avocat suisse, accusé d'être l'initiateur du montage financier qui, via des sociétés *offshore* appartenant à Ben Aïssa, aurait alimenté les comptes suisses de l'ancien cadre canado-tunisien.

Un véritable système

Dans la suite de l'enquête Ben Aïssa, la justice suisse a pu relever des versements douteux effectués par la société canadienne à des compagnies contrôlées par Farid Bedjaoui, bras droit de l'ancien ministre de l'énergie [Chekib Kehlil](#). Ce dernier, qui vit actuellement aux Etats-Unis, est considéré comme le responsable d'un [véritable système](#) de corruption qui a gangrené le secteur de l'énergie de son pays.

Le 12 août dernier, la justice algérienne a lancé un [mandat d'arrêt international](#) contre l'ancien ministre et son fidèle Bedjaoui. Les chefs d'accusation sont multiples: corruption, blanchiment d'argent, conclusion de contrats contraires à la réglementation, abus de pouvoir et constitution de bande criminelle organisée.

L'italienne ENI impliquée

Les autorités helvétiques suspectaient déjà le rôle de Bedjaoui comme intermédiaire de différentes sociétés internationales pour leur faciliter l'obtention d'appels d'offres gérés par Sonatrach, le groupe pétrolier public algérien. Parmi ces sociétés figurent SNC-Lavalin et [Saipem](#), une filiale du groupe pétrolier public italien [ENI](#).

Le parquet de Milan a également ouvert une enquête qui a fait couler beaucoup d'encre dans la presse italienne. L'enquête a eu des [ramifications](#) en Suisse où ont eu lieu plusieurs perquisitions. Le 28 juillet dernier, les magistrats de Milan ont ordonné l'arrestation de Pietro Varone, l'ancien PDG de Saipem. Selon le [Corriere della Sera](#), une société suisse basée à Panama aurait participé à la construction du mécanisme opaque qui conduit à l'ancien ministre Kehlil. Les juges

italiens ont également lancé un mandat d'arrêt international contre l'intermédiaire Farid Bedjaoui.

Une société luganaise

Un autre intermédiaire, cité par l'enquête, est Réda Hemche. Ce dernier aurait empoché 1,75 million de dollars dans le cadre de contrats accordés par Saipem. Hemche était le conseiller de [Mohamed Meziane](#), ancien directeur général de Sonatrach aujourd'hui en prison.

En 2010, l'homme était déjà au centre d'une enquête lancée en Algérie pour des affaires de corruption. Selon la [presse algérienne](#), Hemche aurait alors été transféré par Menziane en Suisse où il travaillait pour la [Samco](#), une société de Lugano ayant pour but l'assistance administrative et financière au gazoduc qui relie l'Algérie à l'Italie.

Samco, qui a été dirigée également par [Abdelhamid Zerguine](#), actuel PDG de Sonatrach, est propriété

conjointe du groupe algérien et d'ENI via la [Transmediterranean Pipeline Co. Ltd](#), société enregistrée dans le paradis fiscal de l'île de Jersey. Et qui est active dans la construction des pipelines algériens? [SNC-Lavalin](#), bien évidemment.

La nouvelle enquête en Suisse aurait donc comme objectif d'identifier les comptes et mouvements de fonds de ressortissants algériens pouvant avoir un lien de près ou de loin avec toute cette affaire.

Index des liens

Un mandat de repositionnement

Croatie: le Valium du Dr Levrat

<http://www.sp-ps.ch/fre/Medias/Communiquees/2013/Renforcer-les-mesures-d-accompagnement-Le-meilleur-atout-de-la-libre-circulation-des-personnes>

<http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=49996>

http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/52f939d6-8d87-11e2-bfb0-9eef40439a9b/Christian_Levrat_On_vend_du_Valium_au_peuple

Une fin de législature au risque de l'immobilité

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Gewinner-und-Verlierer-im-Parlament--die-Halbzeitbilanz/story/24170855>

Pétrole algérien, comptes suisses et corruption

<http://fr.africatime.com/algerie/articles/affaire-snc-lavalin-sonelgaz-la-justice-suisse-sen-mele>

<http://www.sonelgaz.dz/>

<http://www.snclavalin.com/index.php?lang=fr>

<http://www.rfi.fr/afrique/20130619-algerie-sonelgaz-entreprise-nationale-gaz-electricite-coeur-scandale-corruption>

<http://www.rts.ch/info/economie/3957141-un-puissant-entrepreneur-canadien-a-ete-arrete-en-suisse.html>

<http://www.rts.ch/info/economie/4458715-un-avocat-de-geneve-pris-au-piege-du-scandale-de-blanchiment-snc-lavalin.html>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Chakib_Khelil

http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2720p047_049.xml0/actualite-afriquealgerie-corruption-a-sonatrach-l-e-systeme-chakib-khelil.html

<http://www.tsa-algerie.com/actualite/item/1516-scandale-de-sonatrach-mandat-d-arret-international-contre-chakid-khelil-et-sa-famille>

<http://www.saipem.com/site/Home.html>

http://www.eni.com/it_IT/home.html

http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/corruption/ramifications_suisse.htm

http://www.corriere.it/cronache/13_agosto_06/conti-a-singapore-e-consulenze-mirate-la-maxi-tangente-algerina-di-saipem-luigi-ferrarella_79b7a1b2-fe51-11e2-9e44-1a79176af940.shtml

<http://www.algerie-focus.com/blog/2013/04/lex-pdg-de-sonatrach-condamne-a-la-prison-mohamed-meziane-jagissais-sous-les-ordres-de-chakib-khellil/>

<http://www.lematindz.net/news/2960-affaire-sonatrach-un-proche-de-bouteflika-et-de-chakib-khelil-en-fuite-a-le.html>

http://www.moneyhouse.ch/it/u/samco_sagl_CH-514.4.008.175-5.htm

http://wikileaks.org/gifiles/docs/60656_update-re-blue-sky-bullets-friday-dec-8-.html

<http://www.hydrocarbons-technology.com/projects/trans-med-pipeline/>

<http://www.latribune-online.com/pdf/2013/02/23022013.pdf>